

# Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2011/2571(RSP)
Résolution sur les affrontements à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge	Procédure terminée
Sujet 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
Zone géographique Thaïlande Cambodge	

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
17/02/2011	Résultat du vote au parlement		
17/02/2011	Débat en plénière		
17/02/2011	Décision du Parlement	<a href="#">T7-0072/2011</a>	Résumé
17/02/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2011/2571(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0132/2011</a>	15/02/2011	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0134/2011</a>	15/02/2011	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0136/2011</a>	15/02/2011	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0137/2011</a>	15/02/2011	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0138/2011</a>	15/02/2011	EP	

Proposition de résolution		<a href="#">B7-0139/2011</a>	15/02/2011	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0140/2011</a>	15/02/2011	EP	
Proposition de résolution commune		<a href="#">RC-B7-0132/2011</a>	15/02/2011		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T7-0072/2011</a>	17/02/2011	EP	Résumé

## Résolution sur les affrontements à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge

À la suite du débat qui a eu lieu en séance le même jour, le Parlement européen a adopté une résolution sur les affrontements à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL.

Le Parlement condamne les affrontements frontaliers entre les forces armées du Cambodge et de Thaïlande et demandent à toutes les parties de faire preuve de retenue et de prendre les mesures nécessaires afin d'apaiser les tensions et reprendre le dialogue. Les députés notent que, depuis le début du mois de février 2011, des affrontements opposent les forces armées de la Thaïlande et du Cambodge à la frontière entre les deux pays, notamment aux abords du temple de Preah Vihear. Ces affrontements ont commencé après qu'un tribunal cambodgien a condamné, en décembre 2010, deux ressortissants thaïlandais à 8 ans de prison pour espionnage et entrée illégale dans la zone disputée. Selon certains rapports, les affrontements auraient fait, de part et d'autre, des morts et des blessés parmi les soldats et les civils, et des milliers de civils auraient dû être évacués des zones avoisinantes.

Les députés rappellent que le temple de Preah Vihear a été au centre de différends frontaliers récurrents entre la Thaïlande et le Cambodge au cours du siècle dernier. Ils exhortent les deux pays à respecter l'arrêt de la Cour Internationale de Justice de 1962 et à trouver un règlement pacifique au différend qui les oppose concernant la zone frontalière proche du temple de Preah Vihear (pour rappel selon cet arrêt, le temple serait situé en territoire cambodgien). Ils engagent les deux pays à trouver une solution qui permettra un accès direct au temple de Preah Vihear à partir de leurs territoires respectifs et à ne pas empêcher les ressortissants de l'autre pays d'accéder au temple et à la zone frontalière.

Les députés invitent également les autorités thaïlandaises et cambodgiennes à se conformer au Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud, et notamment à ses principes fondamentaux de règlement des différends ou litiges par des méthodes pacifiques, de renonciation à la menace ou à l'usage de la force et de coopération effective entre ses membres.

Ils saluent les efforts accomplis par M. Marty Natalegawa, ministre des affaires étrangères de l'Indonésie et Président de l'ANASE, pour favoriser le dialogue entre les deux pays, afin que leur différend puisse être résolu d'une manière pacifique et accueillent favorablement la décision de l'UNESCO de détacher un envoyé spécial pour une mission de bons offices à Bangkok et à Phnom-Penh. Ils invitent maintenant les deux protagonistes à coopérer avec une mission éventuelle de l'UNESCO afin d'évaluer les dommages causés au temple de Preah Vihear.

Enfin, les députés indiquent que, selon plusieurs rapports d'information, des munitions à fragmentation auraient été utilisées, et que ni la Thaïlande ni le Cambodge n'ont ratifié la Convention sur les armes à sous-munitions. Ils invitent dès lors les deux pays à s'abstenir, en toutes circonstances, d'utiliser ce type de munitions.